

Le 14 juillet 2017

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

À une séance ordinaire des membres du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard, tenue le vendredi 14 juillet 2017, à 18 h 30, à l'Église, sous la présidence de madame la mairesse Lisette Lapointe, à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers, Marjorie Bourbeau, Monique Richard, Chantal Valois, Mathieu Harkins et Pierre Roy. Le tout formant quorum selon les dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Monsieur Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier et madame Nathalie Deblois, adjointe à la direction et responsable des communications, sont également présents.

1.MOMENT DE RECUEILLEMENT ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE le quorum est atteint, madame Lisette Lapointe, mairesse, ouvre la présente séance ordinaire à 18 h 30.

Résolution
2017-07-179
Acceptation de
l'ordre du jour

2.ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère: Chantal Valois
appuyé par le conseiller: Mathieu Harkins
et résolu unanimement:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3.ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution
2017-07-180
Acceptation PV du
09.06.2017

3a) Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2017

Il est proposé par le conseiller: Pierre Roy
appuyé par le conseiller: Mathieu Harkins
et résolu unanimement:

QUE le procès-verbal, de la séance ordinaire du 9 juin 2017, soit accepté tel quel.

ADOPTÉE

Rapport de la
mairesse

4.RAPPORT DE LA MAIRESSE

Chers concitoyens et concitoyennes,

Je désire dédier cet instant de recueillement à la mémoire de Monsieur Gaëtan Chartrand, bénévole bien connu et engagé de Saint-Adolphe, qui fut entre autres président de l'organisme les Quatre saisons d'Adolphe durant cinq années, et qui est décédé le 6 juillet dernier des suites d'un cancer. Les funérailles de monsieur Chartrand auront lieu demain à 15 h, à l'église de Saint-Adolphe. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Je vous présente maintenant le rapport de la mairesse en cette septième séance régulière du Conseil de l'année 2017. Bienvenue à vous qui êtes présents ici aujourd'hui et à vous qui suivez nos travaux sur le site internet de la municipalité.

Permettez-moi d'abord de vous présenter les conseillers présents:
Chantal Valois, Pierre Roy, Mathieu Harkins, Marjorie Bourbeau, Monique Richard.

Également, Mathieu Dessureault, directeur général de la municipalité, et Nathalie Deblois, adjointe à la direction et responsable des communications.

Faits saillants

Dossier des conteneurs semi-enfouis

Malgré la surveillance accentuée et l'élargissement de la plage horaire de l'écocentre, nous constatons que l'usage inapproprié des conteneurs semi-enfouis perdure. Ces lieux que nous avons voulus propres et utiles, ont pris des apparences de dépotoirs improvisés en raison du mauvais usage qui en est fait, notamment par des utilisateurs commerciaux qui déposent des objets qui n'ont rien à voir à cet endroit.

Cela nous crée des problèmes majeurs et met en péril notre nouveau système de collecte des matières résiduelles. Nous sommes à réévaluer notre système et si nous n'arrivons pas à faire en sorte que ces sites, particulièrement celui de la caserne, soient utilisés correctement, nous envisageons le fermer temporairement jusqu'à ce que nos caméras soient installées. Je tiens également à vous rappeler que les conteneurs semi-enfouis qui se trouvent à l'entrée du Domaine des Quatre-Lacs sont à l'usage exclusif des résidents de ce domaine parce qu'ils n'ont plus la cueillette porte-à-porte.

Nous sommes à évaluer la situation dans son ensemble et je suis confiante que nous pourrions arriver à la régler dans les prochaines semaines, dans les prochains mois. Je fais encore une fois appel au sens civique de tous.

Lancement d'une campagne de sensibilisation au lavage des embarcations

Afin de protéger les nombreux lacs de son territoire des espèces envahissantes, dont le myriophylle à épi, la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard a lancé aujourd'hui une campagne de sensibilisation visant à rappeler aux utilisateurs nautiques l'importance de laver leur embarcation avant la mise à l'eau. Nous mettons d'ailleurs à la disposition des utilisateurs nautiques une station de lavage gratuite au Centre de plein air.

Des affiches de sensibilisation ont été installées au Centre plein air ainsi qu'en divers sites : au débarcadère du lac Saint-Joseph, aux parcs Bélisle, Lapointe et des Aînés, ainsi qu'au quai municipal. De l'information sur cette campagne sera diffusée sur notre site web et nous diffuserons également la nouvelle auprès des médias locaux.

Réunions des conseillers municipaux

19 juin, 7, 10 et 14 juillet

Réunions de la MRC des Pays-d'en-Haut

13 juin, Conseil des maires

13 juillet, Conseil des maires spécial – Vote sur le lieu où serait érigé le futur Complexe sportif.

Rencontres et Activités - Groupes et citoyens, médias

12 juin, Rencontre avec la SQ - le point sur la vitesse et la sécurité nautique; la sécurité du site de l'ancien château médiéval et les actions entreprises par la municipalité

15 juin, Cocktail de réseautage régional – Chambre de Commerce

17 juin, Cocktail inaugural – Saison nautique

19 juin Pelletée de terre inaugurale – Chalet du Mont-Avalanche

19 juin, rencontre – Conseil et Comité aviseur
20 juin, Dîner des bénévoles du Dîner communautaire
20 juin, Présentation – Archives Lanaudière – re : Archives de la municipalité
22 juin, Rencontre – Représentants des Quatre Lacs, Bell et Vidéotron
24 juin, Fête nationale (Assistance record de 1200 personnes)
28 juin, Lancement – Programmation Loisirs, culture, communautaire
5 juillet : Rencontre – Barrage du lac Noir – (équipe de tournage de La Facture)
5 juillet – Rencontre citoyenne – divers dossiers, problèmes et demandes

Travaux publics

Réfection du chalet du Mont-Avalanche – Travaux supplémentaires essentiels et urgents, à faire, notamment au niveau de la plomberie et de la ventilation des salles de bain; ainsi que des solives de la terrasse qui doivent être remplacées. Ces travaux ne coûteront pas un sou de plus aux contribuables. Compte tenu de la marge de manœuvre dont nous disposons dans ce projet (soumissions proposées plus basses que prévu).

Travaux – Terrasses Saint-Denis – Nous avons lancé les appels d’offres le 5 juillet; ouverture le 21 juillet. Afin d’accélérer le processus et permettre l’avancement de ce projet attendu des citoyens, le conseil prévoit se réunir en séance extraordinaire le lundi 31 juillet à 16 h.

Travaux de la Montée du Bois-franc - Avec l’appui du député Yves St-Denis, nous avons reçu une subvention additionnelle de 20 000 \$ dans le cadre du Programme d’aide à l’amélioration du réseau routier municipal pour l’année 2017-2018. Cette somme est spécifiquement dédiée aux travaux d’amélioration de chaussée et de remplacement de ponceaux de la Montée du Bois-Franc et porte à 243 000 \$ la somme que nous avons déjà réservée pour ce projet de réfection qui sera réalisé cet automne. (Règlement d’emprunt 163 000 \$; surplus affecté 60 000 \$; subvention 20 000 \$).

Affichage et réduction de la vitesse – route 329 et village. Étant donné que nous envisageons installer deux de nos trois panneaux d’affichage de vitesse sur des routes qui ne sont pas de juridiction municipale (329 et 364), et que le ministère des Transports s’arroge le droit exclusif d’installer des radars sur les routes de sa juridiction, nous devons soumettre notre démarche à un processus d’approbation gouvernementale, ce qui retarde notre projet.

Nouvelle prise d’eau du village - Les soumissions ont été ouvertes le 4 juillet. Tel que demandé par le ministère des Affaires municipales, nous avons lancé un processus d’appel d’offres. Les soumissions ont été ouvertes le 4 juillet et envoyées au ministère qui les prendra en compte pour déterminer l’aide financière supplémentaire qui nous sera allouée pour réaliser ce projet essentiel.

Urbanisme et environnement

Adhésion au Conseil régional en environnement des Laurentides - Nous avons adhéré au Conseil régional en environnement des Laurentides, afin de bénéficier des services et de l’expertise de cet organisme dont la mission est axée sur la protection de l’environnement et le développement durable. Fondé en 1995, le CRE des Laurentides regroupe deux MRC, 24 municipalités, une cinquantaine d’associations de lacs ainsi que plusieurs autres organismes et individus.

Nouvel horaire à l’écocentre - Soucieux d’offrir davantage de latitude à nos citoyens qui souhaitent disposer efficacement de leurs rebuts de construction, nous avons procédé à l’élargissement de la plage horaire de l’écocentre. Depuis le 20 juin, l’écocentre est ouvert sans interruption, de 10 h à 16 h 30, et ce, les mardis, mercredis, jeudis et samedis. Cette décision vise également à éviter que des gens ne soient tentés de déposer leurs rebuts de construction dans les conteneurs semi-enfouis qui peuvent être endommagés par des planches ou matériaux lourds.

Sécurité publique

Tournée d'information

Nos pompiers effectuent actuellement une tournée d'information préventive dans les résidences et camps de jour de Saint-Adolphe. On remet aux gens un dépliant contenant divers conseils de sécurité et les informant de la façon adéquate d'installer et d'utiliser l'avertisseur de fumée et l'avertisseur de monoxyde de carbone.

Loisirs, culture et plein air

Cinq nouveaux sites sur notre terrain de camping

Afin de répondre à la demande grandissante, cinq nouveaux sites de camping ont été aménagés par Plein Air Saint-Adolphe, ce qui porte le nombre de sites disponibles à 29.

Quai des arts,

Avenue du Quai, les artisans vous invitent le samedi 22 juillet à venir découvrir leurs œuvres.

Chorale Gospel

Le samedi 29 juillet à 17 h, messe avec chorale gospel à l'église de Saint-Adolphe. Sous la direction de France Castel, les 90 choristes interpréteront plusieurs classiques du genre, dont Amazing Grace, Little light of mine, Oh, Happy day...

À venir

21 au 30 juillet

Festival Nuits Blues des Laurentides, à Saint-Adolphe. Plusieurs spectacles au parc Adolphe-Jodoin ainsi que sur les scènes partenaires.

22 juillet

La traditionnelle Traversée des Trois lacs depuis le Parc des Aînés.

En terminant, je vous invite à profiter pleinement de toutes les douceurs de l'été...

Cordialement,

Votre mairesse,

Lisette Lapointe

5. *PAIEMENTS DIVERS ET FINANCEMENT*

5a) **Acceptation des comptes réguliers et FDI**

Il est proposé par le conseiller:

Pierre Roy

appuyé par le conseiller:

Mathieu Harkins

et résolu unanimement:

QUE la liste des chèques aux différents fonds de la municipalité incluant le FDI, émise le 5 juillet 2017, pour un montant total de 1 159 633,60 \$ soit approuvée.

QUE la liste des comptes à payer, incluant les comptes à payer FDI, émise le 7 juillet 2017, pour un montant total de 1 105 637,98 \$ soit approuvée et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes.

Résolution
2017-07-181
Acceptation des
comptes du mois

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le fonds d'administration pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Mathieu Dessureault, Directeur général et secrétaire-trésorier

Le 14 juillet 2017

ADOPTÉE

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

Résolution
2017-07-182
Renouvellement
ass. collective

6a) Autorisation pour signer le renouvellement du contrat d'assurance collective avec la Financière Manuvie

ATTENDU qu'il est nécessaire de procéder au renouvellement annuel de l'assurance collective des employés pour les cols bleus, cols blancs et cadres de la Municipalité, le 1^{er} juillet 2017, dans le cadre d'une entente globale toujours en vigueur de 5 ans, du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018;

ATTENDU que ce renouvellement se fait par le biais du regroupement Québec-Beauce-Portneuf-Mauricie-Laurentides dont nous sommes membres;

ATTENDU QUE l'analyse et la recommandation du renouvellement sont faites par AGA assurances collectives;

ATTENDU QUE nous pouvons apporter des modifications aux options à n'importe quel moment de l'année;

ATTENDU QUE le conseil désire préciser sa volonté de revoir paritairement les modalités et coûts globaux de l'assurance collective avant le prochain renouvellement 2018.

Il est proposé par le conseiller : Pierre Roy
appuyé par la conseillère : Chantal Valois
et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard autorise le directeur général à signer le renouvellement « situation renégociée » au 1^{er} juillet 2017 avec La Financière Manuvie, police no 11337 GHI-7-8-9, tel que présenté par AGA Assurances collectives.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au code budgétaire 02-xxx-xx-260 afin de couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Mathieu Dessureault, Directeur général et secrétaire-trésorier

Le 14 juillet 2017

ADOPTÉE

Résolution
2017-07-183
Transfert surplus
affecté

6b) Transfert du surplus affecté – Refonte-règlement

ATTENDU qu'une somme d'argent a été réservée dans le surplus affecté « Refonte-Règlement », lors de l'adoption du budget 2017, en prévision du paiement de la facture pour le dossier de la rénovation cadastrale;

ATTENDU QUE nous avons reçu une facturation de 32 823,29 \$ et que nous devons transférer 4 500 \$ du surplus affecté « Refonte-Règlement » vers le poste « Rôle d'évaluation/Équilibration/Maintien » pour payer la facture de la MRC;

ATTENDU QUE le solde de ce surplus sera nul après le transfert.

Il est proposé par le conseiller : Pierre Roy
appuyé par la conseillère : Chantal Valois
et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard autorise la directrice des finances à transférer 4 500 \$ du surplus affecté « Refonte-Règlement » (GL55-992-60-000) vers le budget d'opération du Rôle d'évaluation/Équilibration/Maintien (GL02-150-00-920) afin d'effectuer le paiement de la facture no 300166 de la MRC des Pays-d'en-Haut.

ADOPTÉE

Dépôt du certificat
registre signature
Règlement 823
(Alpine)

6c) Dépôt du certificat du registre de signature du Règlement no 823 – Domaine Alpine

Le directeur général, monsieur Mathieu Dessureault, dépose le certificat du registre de signatures suivant la tenue du registre référendaire, le 3 juillet 2017, pour le règlement no 823 décrétant un emprunt de 414 485 \$, remboursable en 20 ans, et autorisant une dépense de 414 485 \$ aux fins de l'octroi d'une aide financière à l'Association des propriétaires du domaine Alpine Inc. visant la protection de l'environnement.

Dépôt du certificat
registre signature
Règlement 829
(chaussée
Argenteuil)

6d) Dépôt du certificat du registre de signature du Règlement no 829 – Travaux de chaussée de la montée d'Argenteuil

Le directeur général, monsieur Mathieu Dessureault, dépose le certificat du registre de signatures suivant la tenue du registre référendaire, le 3 juillet 2017, pour le règlement no 829 décrétant un emprunt pour une dépense de 448 500 \$, remboursable en 10 ans, pour les honoraires professionnels, les frais de règlement, les travaux de remise en état de la chaussée, et du drainage et autres travaux connexes sur la montée d'Argenteuil aux abords du lac Vingt-Sous.

Dépôt du certificat
registre signature
Règlement 830
(Iroquois)

6e) Dépôt du certificat du registre de signature du Règlement no 830 – Barrage Iroquois

Le directeur général, monsieur Mathieu Dessureault, dépose le certificat du registre de signatures suivant la tenue du registre référendaire, le 3 juillet 2017, pour le règlement no 830 décrétant un emprunt de 367 235 \$, remboursable en 20 ans, pour une dépense de la mise aux normes de la structure de retenue à l'exutoire du lac Iroquois, barrage no X0005107.

Résolution
2017-07-184
Abandon du
règlement 830

6f) Abandon du processus d'adoption du règlement no 830

ATTENDU la tenue, le 3 juillet 2017, du registre de signatures sur le règlement 830 décrétant un emprunt de 367 235 \$, remboursable en 20 ans, pour une dépense de la mise aux normes de la structure de retenue à l'exutoire du lac Iroquois, barrage numéro X0005107;

ATTENDU QUE 19 personnes habiles à voter sont venues signer le registre;

ATTENDU QUE 16 signatures étaient nécessaires pour qu'un scrutin référendaire soit tenu;

Il est proposé par le conseiller: Mathieu Harkins
appuyé par la conseillère: Chantal Valois
et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard prend la décision de ne pas donner suite au processus d'adoption du règlement no 830 décrétant un emprunt de 367 235 \$, remboursable en 20 ans, pour une dépense de la mise aux normes de la structure de retenue à l'exutoire du lac Iroquois, barrage numéro X0005107.

ADOPTÉE

Résolution
2017-07-185
Confirmation
embauche Nathalie
Deblois

6f) Confirmation d'embauche et fin de la période de probation pour l'adjointe à la direction et responsable des communications

ATTENDU la résolution no 2017-01-013 afin de procéder à l'embauche de l'adjointe à la direction et responsable des communications, madame Nathalie Deblois, en date du 9 janvier 2017;

ATTENDU QUE la politique des cadres en vigueur stipule qu'elle est soumise à une période de probation de 6 mois;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la recommandation du directeur général afin de confirmer la fin de probation;

Il est proposé par la conseillère : Chantal Valois
appuyé par le conseiller : Pierre Roy
et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard confirme madame Nathalie Deblois dans son poste d'adjointe à la direction et responsable des communications;

ET QUE Madame Deblois bénéficie de tous les avantages sociaux des employés municipaux cadre à compter du 9 juillet 2017.

ADOPTÉE

Résolution
2017-07-186
Lettre entente
2017-01
(cols bleus)

6g) Signature de la lettre d'entente no 2017-01 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, Section locale 5285 (SCFP)

ATTENDU la lettre d'entente no 2017-01 conclue avec le Syndicat canadien de la fonction publique, Section locale 5285 (SCFP);

Il est proposé par le conseiller : Pierre Roy
appuyé par le conseiller : Mathieu Harkins
et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard accepte la lettre d'entente no 2017-01 convenue avec le Syndicat canadien de la fonction publique, Section locale 5285;

ET QUE le directeur général et la mairesse soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, ladite lettre d'entente avec le SCFP.

ADOPTÉE

Résolution
2017-07-187
Lettre entente
2017-02
(cols blancs)

6h) Signature de la lettre d'entente no 2017-02 avec la Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA)

ATTENDU la lettre d'entente no 2017-02 conclue avec la Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA);

Il est proposé par le conseiller : Pierre Roy
appuyé par le conseiller : Mathieu Harkins
et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard accepte la lettre d'entente no 2017-02 convenue avec la Fédération indépendante des syndicats autonomes;

ET QUE le directeur général et la mairesse soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, ladite lettre d'entente avec la FISA.

ADOPTÉE

Résolution
2017-07-188
Démission
conseiller
Jean-Claude
Massie

6i) Départ du conseiller, monsieur Jean-Claude Massie

ATTENDU QUE Monsieur Jean-Claude Massie a siégé pendant deux mandats comme conseiller municipal à Saint-Adolphe-d'Howard;

ATTENDU QUE Monsieur Massie a quitté ses fonctions le 1^{er} juillet 2017 étant donné qu'il ne réside plus sur le territoire de la Municipalité;

Il est proposé par le conseiller : Pierre Roy
appuyé par la conseillère : Monique Richard
et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard accepte le départ de monsieur Jean-Claude Massie à titre de conseiller municipal au siège no 3, en date du 1^{er} juillet 2017;

QUE le Conseil remercie Monsieur Massie pour les années de loyaux services auprès des citoyens de la Municipalité et lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets.

ADOPTÉE

Dépôt du rapport
budgétaire

6j) Dépôt du contrôle budgétaire

Le directeur général, monsieur Mathieu Dessureault, dépose le rapport budgétaire au 30 juin 2017 ainsi que le comparatif du 30 juin 2016.

7. TRAVAUX PUBLICS

Résolution
2017-07-189
Colloque
Association des
travaux publics
d'Amérique

7a) Participation du directeur des travaux publics et de l'ingénierie au Colloque de l'association des travaux publics d'Amérique

ATTENDU QUE la tenue du colloque annuel de l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA) a lieu du 5 au 8 septembre 2017;

ATTENDU QUE le colloque est un lieu privilégié de formation et de réseautage;

Il est proposé par la conseillère : Chantal Valois
appuyé par la conseillère : Marjorie Bourbeau
et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard autorise le directeur des travaux publics et de l'ingénierie à participer au colloque annuel de l'ATPA qui se tiendra à Rimouski, du 5 au 8 septembre 2017;

ET QUE les frais d'inscription de 1 080 \$, plus les taxes applicables, soient autorisés ainsi que les frais de transport et d'hébergement, sur présentation des pièces justificatives.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au code budgétaire 02-310-00-419 afin de couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Mathieu Dessureault, Directeur général et secrétaire-trésorier

Le 14 juillet 2017

ADOPTÉE

Résolution
2017-07-190
Mandat
remplacement des
têtes de regards
Village

7b) Octroi de contrat pour le remplacement de têtes de regards et boîtiers de vannes, secteur Village

ATTENDU QUE la Municipalité vit des problèmes de soulèvement de cadres et tampons sur son réseau d'égouts sanitaire du secteur Village (couvercles de regards et de vannes en saillie);

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire de tous les réseaux d'égouts sanitaires et d'aqueducs, et doit corriger cette situation pour des raisons de sécurité;

ATTENDU QU'il y a environ 60 têtes de regards en saillie à remplacer sur l'ensemble des réseaux et qu'en raison des budgets annuels, la Municipalité désire procéder par phases en commençant avec les 15 localisations les plus à risque;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé par appel d'offres public sur le système SEAO (TP2017-08) et qu'elle n'a reçu qu'une soumission, celle-ci étant conforme;

Il est proposé par la conseillère : Chantal Valois
appuyé par le conseiller : Pierre Roy
et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard octroie le contrat de remplacement de cadres et tampons pour regards sanitaires et boîtes de vannes par de nouveaux équipements, de type « Autostables » au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Excavation et Carrière Econo inc. pour un montant de 45 800 \$, plus les taxes applicables;

ET QUE le directeur des travaux publics et de l'ingénierie ou l'ingénieur chargé de projets ou le technicien chargé de projets ou le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à la réalisation complète de ce contrat.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au code budgétaire 02-320-00-622 après un transfert de 30 800 \$ (+ taxes) en provenance du code budgétaire 55-992-29-000 afin de couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Mathieu Dessureault, Directeur général et secrétaire-trésorier

Le 14 juillet 2017

ADOPTÉE

Résolution
2017-07-191
Réintégration poste
Caroline
Charest-Savard

7c) Abrogation de la résolution no 2017 06 152 – démission de Mme Charest Savard

ATTENDU la résolution no 2017-06-152 confirmant la démission de la technicienne chargée de projets;

ATTENDU QU’après mure réflexion Madame Charest-Savard est revenue sur sa décision et souhaite réintégrer ses fonctions;

ATTENDU QUE les journées d’absence sont sans solde;

Il est proposé par le conseiller: Mathieu Harkins
appuyé par la conseillère: Monique Richard
et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d’Howard accepte la réintégration de madame Caroline Charest-Savard dans son poste de technicienne chargée de projets aux conditions préexistantes à son départ (congrés, vacances, avantages sociaux...);

ET QUE la présente résolution abroge la résolution no 2017-06-152.

ADOPTÉE

Résolution
2017-07-192
Autorisation de
travaux additionnels
rénovation Mont
Avalanche

7d) Autorisation pour des travaux additionnels dans le cadre des rénovations du chalet du Mont Avalanche

ATTENDU QUE les rénovations du chalet du Mont Avalanche ont été évaluées à 600 000 \$ et bénéficient d’une aide financière maximale de 50 % des coûts;

ATTENDU QU’un contrat de 427 811,90 \$ a été octroyé à l’entrepreneur général Construction Monco Inc afin de réaliser les travaux de rénovation (résolution no 2017-01-025);

ATTENDU QUE des travaux non prévisibles, totalisant 21 673,15 \$, ont été découverts notamment au niveau de la structure des terrasses extérieures ainsi qu’au niveau de la plomberie des salles de toilettes;

ATTENDU QUE ces travaux additionnels ont un impact direct sur les rénovations actuelles et leur bon déroulement et qu’ils sont nécessaires afin d’assurer la pérennité, la fonctionnalité et le bon fonctionnement du bâtiment à long terme;

ATTENDU QUE la somme de ces travaux additionnels peut être payée à même l’enveloppe disponible du Règlement no 812;

Il est proposé par la conseillère: Chantal Valois
appuyé par la conseillère: Marjorie Bourbeau
et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d’Howard octroie un contrat de gré à gré à l’entrepreneur Construction Monco Inc, d’une valeur totale de 21 673,15 \$, plus les taxes applicables, afin de réaliser les travaux supplémentaires décrits dans l’avenant de modification 1-rév.1.

ET QUE le directeur des travaux publics et de l’ingénierie ou l’ingénieur chargé de projets soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à la réalisation complète de ce contrat.

ADOPTÉE

Résolution
2017-07-193
Afficheurs de vitesse

7e) Afficheurs de vitesse sur les routes provinciales (329 et 364)

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance de la problématique des excès de vitesse sur diverses rues et routes sur son territoire;

ATTENDU QUE parmi les emplacements répertoriés et suite à de nombreuses plaintes citoyennes, les endroits nécessitant une intervention rapide sont : la route 329 au cœur du Village et la route 364 dans le secteur du Lac-Gémont et de la chapelle du même nom;

ATTENDU QUE seul le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est habilité à installer des radars sur son réseau;

ATTENDU QUE la Municipalité est soucieuse de préserver la sécurité et la qualité de vie de ses citoyens et usagers de la route;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite ardemment l'installation de radars permettant de compiler les données des vitesses;

Il est proposé par le conseiller: Mathieu Harkins
appuyé par le conseiller: Pierre Roy
et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard dépose une demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'installation de trois (3) radars sur son territoire, soit :

- Un à chaque extrémité du Village, sur la route 329
- Un dans le secteur de la chapelle Gémont, direction ouest, près du numéro 1521 de la route 364

ET QUE le directeur des travaux publics et de l'ingénierie ou le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE

8.ENVIRONNEMENT

9.URBANISME

Dépôt des tableaux
comparatifs des
demandes de permis

9a) Dépôt des tableaux comparatifs des demandes de permis du service de l'urbanisme et de l'environnement pour juin 2017.

La conseillère Marjorie Bourbeau dépose devant le conseil municipal le tableau comparatif des demandes de permis émis par le service d'urbanisme et de l'environnement le 3 juillet 2017 ainsi que le comparatif des mois de mai 2017 et juin 2016.

Résolution
2017-07-194
Dérogation mineure
2017-37
Lot 4 126 140

9b) Dérogation mineure 2017-37, 135, chemin du Meunier, lot 4 126 140

ATTENDU la demande de dérogation mineure numéro 2017-37 visant la construction d'un terrain de tennis à une distance d'au moins 5,65 mètres de la ligne avant, 135, chemin du Meunier, lot 4 126 140;

ATTENDU les plans et documents déposés : plan projet d'implantation préparé le 13 juin 2017 par Adam Masson-Godon, arpenteur-géomètre, minute no 3624 et lettre explicative préparée le 13 juin 2017;

ATTENDU qu'en vertu du règlement de zonage en vigueur, tout terrain de tennis doit être localisé à une distance d'au moins 10 mètres d'une ligne avant;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents ont pris connaissance des documents, plans soumis et recommandations du CCU;

ATTENDU QU'un avis a été publié au moins 15 jours avant l'adoption de la dérogation mineure, pour tout intéressé désirant se faire entendre au sujet de la demande;

Il est proposé par la conseillère: Marjorie Bourbeau
appuyé par la conseillère: Chantal Valois
et résolu unanimement;

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard accepte la demande de dérogation mineure no 2017-37, suivant la condition ci-après :

1. Obtenir le permis utile à cette fin conformément à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

Résolution
2017-07-195
PIIA2017-10
Lot 3 959 136

9c) Demande de PIIA 2017-10, 1985, chemin du Village, lot 3 959 136

ATTENDU la demande de PIIA modifiée numéro 2017-10 visant à modifier le garde-corps de la terrasse, 1985, chemin du Village, lot 3 959 136;

ATTENDU les plans et documents déposés : plans reçus le 2 juin 2017 par Construction Lucky Luc inc.;

ATTENDU les matériaux et couleurs déposés : garde-corps en verre trempé au lieu du bois;

ATTENDU que le projet est assujetti à une demande de PIIA et qu'il doit satisfaire les critères d'évaluation énoncés au règlement no 782;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents ont pris connaissance des documents, plans soumis et recommandations du CCU;

Il est proposé par la conseillère: Marjorie Bourbeau
appuyé par la conseillère: Chantal Valois
et résolu unanimement;

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard accepte la demande de PIIA modifiée no 2017-10, suivant les conditions ci-après :

1. Obtenir le permis utile à cette fin, conformément à la réglementation en vigueur;
2. Déposer une somme d'argent équivalant à 2 % de la valeur des travaux à titre de garantie du PIIA.

ADOPTÉE

Résolution
2017-07-196
PIIA
2017-36
Lot 3 958 266

9d) Demande de PIIA 2017-36, 1818, chemin du Village, lot 3 958 266

ATTENDU la demande de PIIA numéro 2017-36 visant la réfection de la terrasse et de l'enseigne, 1818, chemin du Village, lot 3 958 266;

ATTENDU les plans et documents déposés: plan préparé le 11 mai 2012 par Sylvain St-Hilaire, ingénieur et estimation préparée le 5 juin 2017 par Construction G. P. Bertrand inc;

ATTENDU les matériaux et couleurs déposés: plancher de la terrasse en bois traité, escalier, garde-corps et treillis en bois traité de couleurs blanc et bleu; de plus, enseigne vernie et potence peinte de couleur bleue;

ATTENDU que le projet est assujetti à une demande de PIIA et qu'il doit satisfaire les critères d'évaluation énoncés au règlement no 782;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents ont pris connaissance des documents, plans soumis et recommandations du CCU;

Il est proposé par la conseillère: Marjorie Bourbeau
appuyé par le conseiller: Pierre Roy
et résolu unanimement;

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard accepte la demande de PIIA no 2017-36, suivant les conditions ci-après :

3. Obtenir le permis utile à cette fin, conformément à la réglementation en vigueur;
4. Déposer une somme d'argent équivalant à 2 % de la valeur des travaux à titre de garantie du PIIA.

ADOPTÉE

Résolution
2017-07-197
Dérogation mineure
2016-074
Lot 3 958 084

9e) Demande de PIIA modifié 2016-074, 1813 à 1819, chemin du Village, lot 3 958 084

ATTENDU la demande de PIIA modifiée numéro 2016-074 visant à permettre un revêtement en clin de maibec sur les côtés et sur l'arrière du bâtiment, 1813 à 1819, chemin du Village, lot 3 958 084;

ATTENDU que le conseil municipal a adopté le 13 avril 2017 la résolution numéro 2017-04-100, suivant les plans de construction révisés le 10 avril 2017;

ATTENDU que le projet est assujetti à une demande de P.I.I.A. et qu'il doit satisfaire les critères d'évaluation énoncés au règlement no 782;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents ont pris connaissance des documents, plans soumis et recommandations du CCU;

Il est proposé par la conseillère: Marjorie Bourbeau
appuyé par la conseillère: Chantal Valois
et résolu unanimement;

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard accepte la demande de PIIA modifiée no 2016-074 en clin de maibec uniquement sur l'arrière du bâtiment;

QUE la résolution no 2017-04-100 soit modifiée en conséquence et que la condition no 4 de cette même résolution soit modifiée comme suit :

4. Entreposer les bacs à déchets derrière le bâtiment.

ADOPTÉE

Résolution
2017-07-198
nomination de lac

9f) Demande no 2017-19 d'attribution de nom d'un des deux lacs «Noir», montée du lac Louise

ATTENDU la demande numéro 2017-19: visant à renommer le lac Noir, sur la montée du Lac-Louise et officialiser le lac Noir, chemins de la Rive et de la Péninsule;

ATTENDU les plans et documents déposés : demande de l'association du Domaine des Quatre-Lacs adressée à la commission de toponymie du Québec, le 6 février 2017;

ATTENDU QU'il existe présentement deux lacs portant le même nom sur le territoire de la Municipalité, dont l'un officialisé, situé en bordure de la montée du Lac-Louise et l'autre non officialisé, situé en bordure des chemins de la Rive et de la Péninsule;

ATTENDU QU'il serait préférable de modifier le nom du lac en bordure de la montée du Lac-Louise, puisqu'il est inhabité;

ATTENDU QUE le pourtour du lac inhabité appartient à monsieur William Verdier; lequel a accepté de proposer les noms suivants :

1. Lac aux Lutins
2. Lac Sarabilou;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents ont pris connaissance des documents et plans soumis;

Il est proposé par la conseillère: Marjorie Bourbeau
appuyé par le conseiller: Pierre Roy
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard accepte la demande no 2017-19 consistant à renommer le lac « Noir » de la montée du Lac-Louise par le lac « Aux Lutins » et officialiser le lac « Noir » des chemins de la Rive et de la Péninsule.

ADOPTÉE

10.PARCS, SENTIERS ET ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX

Dépôt du rapport
d'effectifs

10a) Dépôt du rapport d'effectifs aux loisirs, culture, vie communautaire et récréotouristique

Le directeur général, monsieur Mathieu Dessureault, dépose le rapport d'effectifs aux loisirs, culture, vie communautaire et récréotouristique pour la période du 9 juin au 14 juillet 2017 :

Cédric Dupras
Animateur au camp de jour
Poste étudiant, temps plein
1^{ère} année, selon la politique salariale des étudiants en vigueur
Embauche : 5 juillet 2017
Fin d'emploi : 19 août 2017

Diane Vendette
Préposée à la bibliothèque
Poste occasionnel, temps partiel
Salaire : selon la convention collective des cols blancs en vigueur, échelon 1
Embauche : 6 juillet 2017
Fin d'emploi : sans objet

Benjamin Bernier
Journalier, préposé aux parcs
Poste étudiant, temps plein
1^{ère} année, selon la politique salariale des étudiants en vigueur
Embauche : 23 juin 2017
Fin d'emploi : 14 octobre 2017

Maxime Delisle
Journalier, préposé aux parcs
Poste étudiant, temps plein
1^{ère} année, selon la politique salariale des étudiants en vigueur
Embauche : 22 juin 2017
Fin d'emploi : 17 décembre 2017

Christopher Roy
Journalier, préposé aux parcs
Poste étudiant, temps partiel
1^{ère} année, selon la politique salariale des étudiants en vigueur
Embauche : 22 juin 2017
Fin d'emploi : 4 septembre 2017

11.LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

12.ASSOCIATIONS ET GROUPES SOCIAUX

13.SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépôt des
interventions de
juin 2017

13a) Dépôt des interventions des pompiers pour le mois de mai 2017

Le directeur général, Mathieu Dessureault, dépose devant le Conseil municipal le rapport des interventions des pompiers pour le mois de juin 2017.

Résolution
2017-07-199
Acceptation bilan
2016 sécurité
incendie de la MRC

13b) Acceptation du bilan 2016 de la sécurité publique de la MRC des Pays-d'en-Haut

ATTENDU QUE dans le cadre de l'élaboration du schéma de couverture de risques, la MRC des Pays-d'en-Haut a le devoir de fournir au ministère de la Sécurité publique un bilan annuel des services de Sécurité incendie sur son territoire;

ATTENDU QUE suite au changement de directive du ministère de la Sécurité publique, toute municipalité d'une MRC ayant un service de sécurité incendie sur son territoire, doit approuver, par résolution, le bilan annuel du schéma de couverture de risque en incendie;

Il est proposé par la conseillère: Chantal Valois
appuyé par le conseiller: Mathieu Harkins
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard approuve le bilan annuel 2016 du Schéma de couverture de risque incendie de la MRC des Pays-d'en-Haut;

ET QU'une copie de la résolution soit transmise à la MRC des Pays-d'en-Haut pour l'acheminement au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

14.INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

15.AUTRES SUJETS

16.PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALES

Le conseil municipal a répondu aux questions.

17.LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 h 40

Il est proposé par le conseiller: Pierre Roy
appuyé par la conseillère: Marjorie Bourbeau
et résolu unanimement:

QUE cette séance soit levée

ADOPTÉE

.....
Lisette Lapointe
Mairesse

.....
Mathieu Dessureault
Directeur général et secrétaire-trésorier

Résolution
2017-07-200
Levée de la
séance